Contrat fromage"AMAP pour tous", l'Arche Contrat d'engagement solidaire pour la période du 14 mars 2022 au 29 août 2022 inclus

| Le présent contrat est passé entre les soussignés : | 13 x 2.5 € = 32,50 € frais, mi frais, sec alt x |
|--|---|
| Le producteur : | 13 x 2.5 € = 32.50 € le frais, mi frais, sec choix x =€ |
| EARL La chèvrerie de Saint-Guillaume Thomas Gimbert | Indiquez votre choix : □ 13 x 3,00 € = 39,00 € Aromatisés alt x€ |
| 801 chemin d'Eyguillère 38650 Saint-Guillaume | □ 13 x 3,00€ = 39,00 € Aromatisés choix x € |
| oo i onomin a Lygamoro occoo cant camaanic | Indiquez votre choix |
| Et le consom'acteur : | □ 13 x 4,00 € = 52,00 € Brique x= |
| | □ 13 x 8,00 € = 104,00 € généreux x= |
| NOM Prénom : | □ 13 x 4.50 € = 58.50 € Faisselle x |
| | □ 13 x 3.20 € = 41.6,€ Fromage à tartiner x |
| Adresse: | □ 13 x 2.50 € = 32.50 € chèvre chaud par 3 x=€ |
| | T (1) 1 |
| | Total du panier : |
| Tél : | En 5 chèque de€ Les chèques sont libellés à l'ordre de EARL La chèvrerie de |
| 161 | Saint-Guillaume |
| E-mail : | Le paiement sera confié au référent fromage qui le remettra au |
| 1- Objet : | producteur. |
| Le présent contrat a pour objet la livraison bimensuelle par le | 4- Irrégularité dans la production : |
| producteur aux adhérents, d'un panier de fromages sans | Le producteur s'engage à mettre tout en œuvre pour produire et |
| pesticides produits selon les critères définis dans la charte des | livrer ses produits sur le lieu de distribution le jour convenu. Il |
| AMAP les: 14/03; 28/03; 11/04; 25/04; 09/05; 23/05; 06/06; | s'engage à être transparent et disponible pour discuter avec les |
| 20/06; 04/07; 18/07; 01/08; 15/08; 29/08 soit 13 livraisons. | consom'acteurs. |
| | Toutefois, conformément à la charte des AMAP, le consom'acteur |
| Le producteur propose les produits suivants : | accepte les risques liés aux aléas de la production et les |
| Un grand panier composé de 5 fromages (16 €): en alternance | conséquences possibles vis-à-vis de la composition et du poids |
| 1 brique/ 1 généreux + en alt 1 aromatisé + en alt. 2 fromages | des paniers. |
| frais/ crémeux/ mi frais ou sec + en alt un fromage à tartiner. Un petit panier composé de 3 fromages (10,50 €): en | 5- Solidarité :Pour les amapiens intéressés, il est possible de contribuer par |
| alternance 1 brique/1 généreux +2 frais/ crémeux/ mi frais ou sec | une action solidaire régulière ou ponctuelle. |
| Fromage frais, mi frais et sec en alternance ou au choix (2.5 €), | □€ en chèque |
| des fromages frais aromatisés (ail et persil, ail des ours, noix ou | □ Don du panier lors d'une absence pendant les vacances, |
| noisettes) en alternance ou au choix (3 €), un généreux- 300g | □ Don de produits pour la solidarité |
| (8 €), une brique 4 €, des faisselles par 6 (4.5 €), fromage à | Non retrait du panier et solidarité : En cas de non retrait du panier |
| tartiner type boursin (3.2 €), des Chèvres chaud par trois (2.5 | avant 19 h 30 par l'adhérent, le panier devient panier solidaire |
| €). | distribué aux amapiens solidaires référencés par l'AMAP. |
| 2- Durée et livraison : | 6- Démission : |
| Le contrat s'étend du lundi 14 mars 2022 au lundi 29 août | La démission d'un adhérent est possible en cours de saison mais |
| 2022 inclus. | elle implique la signature d'un avenant au présent contrat avec le |
| La livraison est effectuée chaque lundi de 18h30 à 19h30 dans la salle de distribution alimentaire de l'Arche au 79 av de la | producteur et un remplaçant de l'adhérent démissionnaire. L'amapien démissionnaire a obligation de prévenir les |
| République à Seyssinet-Pariset. Les horaires peuvent être | responsables de l'AMAP en cas de passation de son contrat. Le |
| modifiés afin de respecter les mesures sanitaires. | remplaçant est prioritairement issu de la liste d'attente de l'AMAP |
| Les adhérents s'engagent à s'inscrire puis à participer aux dates | ou est trouvé par la personne démissionnaire. L'avenant |
| prévues dans le planning pour la préparation des paniers, la | précisera les conditions de reprise du contrat par le remplaçant. |
| distribution, le rangement et le nettoyage de la salle à compter de | 7- Adhésion à Alliance PEC Isère : |
| 18h15 jusqu'à la fermeture du local. Sans inscription et | Les adhérents doivent une cotisation annuelle payable par année |
| participation aux permanences, l'amapien sera radié de l'amap et | civile à Alliance PEC Isère de20 € pour 2021. |
| son contrat cédé à une personne en liste d'attente. En cas | Ce chèque libellé à l'ordre de «Alliance PEC Isère »devra être |
| d'indisponibilité de l'adhérent pour sa permanence de distribution, | transmis au référent Alliance de l'AMAP. Cette contribution |
| celui-ci est tenu de trouver par lui-même un remplaçant pour | permet à l'AMAP d'adhérer à Alliance PEC Isère (soutien, |
| assurer la permanence. Les référents sont dispensés de permanences de distribution. | information, lien avec d'autres AMAP, assurance,l itige) Sans cotisation, l'amapien sera radié de l'amap et son contrat |
| Au cas où l'adhérent ferait enlever son panier par une personne | cédé à une personne en liste d'attente. |
| extérieure à l'AMAP, il prendra soin d'informer correctement | 8- Litiges: |
| celle-ci (récipients, horaires, etc) | En cas de litige relatif à l'application ou à l'interprétation du |
| 3- Conditions de règlement : | présent contrat d'engagement, il sera fait appel, en premier lieu, à |
| Le règlement s'effectue à la signature du présent contrat. Les | la médiation d'Alliance PEC. |
| adhérents effectuent le versement équivalent à l'intégralité de la | En cas d'échec de la médiation, le chapitre 6 du présent contrat |
| prestation en 3 chèques prélevés en mars, mai, juillet. | d'engagement s'appliquera de plein droit. |
| 40 40 6 900 00 60 41 4 4 4 4 4 | 9- Annexes et avenants |
| 13 x 16 € = 208,00 € Grand panier frais, mi frais, sec x= | Les annexes et avenants au présent contrat en font partie |
| € □ 13 x 10.5 € = 136.5 € Petit panier x€ | intégrante. |
| □ 13 x 10.5 € = 136.5 € Petit panier x€ Réalisé en 3 exemplaires à | le |

Le producteur

Le consom'acteur

Signatures :